

Trente-cinq élus locaux, présidents d'écoles d'art territoriales, alertent sur la "situation grave" de ces institutions

Les écoles d'art et de design territoriales sont en "état d'urgence", alertent leurs présidents dans un communiqué commun émis le 6 mars 2023. Ces élus locaux renouvellent leur demande de rendez-vous à la ministre de la Culture, adressée une première fois en septembre. Ils demandent notamment une concertation nationale sur le financement et l'avenir de ces établissements, ainsi que la mise en place d'un fonds d'urgence de 7 M€. Ils soutiennent "fortement" les écoles, assurent-ils, mais estiment que "les collectivités territoriales ne peuvent plus porter seules ces établissements".



Au nom des présidents des 35 écoles d'art territoriales, Yves Duruflé (Esä Dunkerque-Tourcoing), Jean-Patrick Gille (Esad Talm), Jean-Pierre Laflaquière, (Esa Pays Basque Biarritz-Bayonne) et Nathalie Perrin-Gilbert (Ensba Lyon) signent un communiqué, le 6 mars 2023, sur la "situation grave" dans laquelle se trouvent ces EPCC. Ils renouvellent ainsi leur demande de rendez-vous à la ministre le Culture, Rima Abdul-Malak, envoyée en septembre.

"Nous, élu(e)s de la République, présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et design territoriales, réuni(e)s le 10 novembre 2022 puis le 16 janvier 2023, alertons depuis des mois les autorités sur la situation dramatique des 35 établissements territoriaux d'enseignement supérieur de l'art et du design constitués depuis 2010 en EPCC (Établissements publics de coopération culturelle). Ces inquiétudes n'ont manifestement pas suffisamment ému Madame Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, pour qu'elle nous propose une date de rencontre !", déplorent-ils.

LIRE AUSSI

Minées par leurs problèmes budgétaires, les écoles d'art territoriales appellent l'État à réexaminer leur statut

UNE MOBILISATION PRÉVUE LE 13 MARS

Le "collectif syndicat et associatif des écoles d'art et de design en lutte", élargi désormais aux écoles d'architecture, appelle à un rassemblement devant le ministère de la Culture, le 13 mars 2023, à 14 heures. Il dénonce "des moyens budgétaires en baisse" et "un fonctionnement structurellement inadapté à l'enseignement supérieur". Il s'oppose à "toute fermeture imminente ou future d'écoles" et défend "le maillage territorial actuel qui seul garantit la diversité et l'accès démocratique à l'enseignement supérieur artistique". De plus, une pétition appelant l'État à "ne pas abandonner" ces écoles a recueilli plus de 2 000 signatures.

"L'ÉTAT SE DÉSENGAGE DE LA TUTELLE DE NOS ÉTABLISSEMENTS"

"Les écoles territoriales sont maintenues dans l'angle mort des politiques publiques : exclues des aides d'urgence lors de la crise sanitaire, évincées des dispositifs d'aide dans le contexte de la crise énergétique, écartées des mécanismes de compensation liés à l'augmentation du point d'indice de la fonction publique, etc.", énumèrent-ils. Les présidents des écoles territoriales déplorent "la mise en place et le maintien délibéré d'un enseignement supérieur public de

l'art et du design à deux vitesses", et interpellent sur la "tension" qui monte dans ces établissements, avec des mobilisations étudiantes, parfois des occupations.

Ils demandent au ministère de la Culture "la mise en place d'une concertation nationale sur le financement et l'avenir des écoles supérieures d'art et design". S'ils assurent qu'ils soutiennent "fortement" les écoles, ils estiment que "les collectivités territoriales ne peuvent plus porter seules ces établissements". "Il n'est plus possible que les collectivités territoriales portent seules des diplômes nationaux. Il n'est pas plus acceptable que nos établissements soient abandonnés par le ministère de la Culture", écrivent-ils.

"Au fil des années, la contribution financière de l'État n'a cessé de se dégrader, creusant un écart de traitement entre nos 35 écoles territoriales et les 10 écoles nationales qui pourtant délivrent les mêmes diplômes ; depuis douze ans, et un peu plus chaque année, l'État se désengage de la tutelle de nos établissements les abandonnant à un isolat inacceptable", dénoncent-ils.

UN FONDS D'URGENCE DE 7 M€ DEMANDÉ

D'après la délégation de présidents, la dotation de l'État de ces écoles a baissé de 14 % en dix ans, à euros constants. Ce sont donc 11 M€ annuels supplémentaires qui seraient nécessaires aux 35 établissements, affirme-t-elle. Les présidents demandent "dès que possible" que soit octroyé "un fonds d'urgence de 7 millions d'euros", du fait de l' "urgence" de la situation, depuis 2022.

Dans leur communiqué, les présidents interpellent également l'État sur le statut de professeur d'enseignement artistique, qui "aurait dû être réformé au regard des missions des EPCC", et sur l'absence de dispositif d'exonération des droits d'inscription des étudiants boursiers".